

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA
Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/ Ext 2558 Web site: www.au.int		

**Discours d'ouverture de Mr Jalel Chelba,
Chef de la Délégation de l'Union Africaine,**

Sao Tome et Principe

23 Septembre 2014

**Excellence Mr Francisco Fernandes, Secrétaire Général, et Représentant du
Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique de Sao Tome et
Principe**

**Mr Manuel Jorge de Carvallio do Rio, President FONG-STP et Représentant de la
Société Civile de Sao Tome;**

Mme Fatima Karadja, Vice Président de la 1^{ère} Assemblée Générale de l'ECOSOCC ;

Mesdames et Messieurs les délégués de la société civile, media inclus,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi et la délégation qui m'accompagne de m'adresser à cet auditoir de représentants de différents secteurs de la société de Sao Tome et Principe. Nous sommes honorés d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cet événement important. Notre présence à Sao Tome témoigne du grand intérêt accordé par la Commission de l'Union Africaine à l'établissement de rapports directs avec les populations et les citoyens africains.

Il vous souvient que quinze ans auparavant, le 09/09/1999, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ont adopté la Déclaration de Syrte, qui demande la création de l'Union Africaine. L'objectif, entre autres, visait l'accélération du processus d'intégration du continent afin de permettre à l'Afrique de jouer le rôle qui lui revient dans l'économie mondiale, tout en déployant des efforts pour résoudre les problèmes sociaux, économiques et politiques multiformes auxquels elle est confrontée. C'est l'avènement de l'Union africaine (UA) qui peut être considérée comme une étape majeure dans l'évolution institutionnelle de notre continent.

En effet, l'une des principales différences entre l'UA et l'ancienne O.U.A est l'accent mis par l'UA sur le renforcement de la participation de tous les segments de la société dans les affaires de l'Union. Ce principe fondamental a été consigné dans l'Acte Constitutif de l'UA qui prône un partenariat entre les Etats et toutes les composantes de la société.

Pour concrétiser ce principe cardinal, l'Union Africaine a créé un Département au sein de la Commission pour épauler et soutenir les acteurs non étatiques. Cette structure est CIDO (Direction de la Société Civile et de l'Organisation de la Diaspora). En Plus, l'Acte Constitutif de l'UA a prévu la création d'un organe spécifique représentant la société civile, c'est le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) ; il s agit d un organe consultatif non résident, dont le secrétariat technique est assure par CIDO.

Les membres de cet organe sont directement élus par la société civile. Selon les statuts de l'ECOSOCC, on entend par société civile, non seulement les ONG comme certains peuvent le penser, mais tout un éventail d'acteurs indépendants, tels que: les groupes professionnels, les associations dans tous les secteurs, les groupes sociaux tels que ceux représentant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les organisations communautaires et bénévoles, les organisations culturelles, les syndicats, les journalistes etc.

L'ECOSOCC est composé de 150 membres, dont deux représentants de chacun des 54 États membres, 8 représentants continentaux, 10 représentants sous régionaux, 20 membres de la diaspora et 6 représentants désignés par la Commission de l'UA en consultation avec les Etats membres, sur la base de considérations spécifiques.

Nous nous sommes déplacés à Sao Tome pour mettre en œuvre la décision EX.CL/849 (XXV), prise lors du Sommet de Malabo de juin 2014, par le Conseil Exécutif, et qui a demandé à la Commission d'entreprendre une campagne continentale de sensibilisation et de motivation des organisations de la société civile africaine en vue de les inciter à participer en grand nombre aux élections de l'ECOSOCC.

Comme vous le savez, la Commission avait entamé le processus d'élection de la deuxième Assemblée Générale de l'ECOSOCC depuis 2012 mais n'avait pas pu obtenir un nombre suffisant pour la mise en place de la 2^{ème} Assemblée Générale. C'est à la suite de cette constatation que la Commission avait présenté, lors du Sommet de Malabo, un rapport aux organes de décisions de l'Union Africaine en proposant une série d'options et de recommandations pour aller de l'avant. Ce processus vous sera exposé en détail au début de la session interactive de questions et réponses.

La Commission a été mandatée pour mener une campagne continentale de sensibilisation des OSC destinée à couvrir les cinq régions du continent. Le choix a été de concentrer cette campagne sur les Etats Membres qui n'ont pas eu un nombre suffisant de candidats éligibles pour les élections de l'ECOSOCC. C'est l'entreprise que nous entamons ce jour, ici, à Sao Tome qui n'a pas été représenté au sein de la 1ere AG de l'ECOSOCC. Des réunions similaires ont été organisées durant les derniers jours par cette délégation à Lomé, à Dakar, Cape Vert, Bénin, Brazzaville, Libreville et Malabo. Les réunions de sensibilisation accomplies ont connues une forte participation des OSC dans ces pays, ce qui témoigne de l'intérêt accordé par la communauté de la société civile africaine aux programmes de la Commission et aux efforts de mettre en place la 2^{ème} Assemblée Générale de l'ECOSOCC.

L'objectif visé est de finaliser les élections des nouveaux membres de l'ECOSOCC au cours du dernier trimestre pour pouvoir mettre en place l'Assemblée de l'ECOSOCC, avant la fin de l'année 2014.

Il est important de noter que les élections auxquelles nous vous encourageons à participer, sont des élections pour et par la société civile. En effet, vous, les organisations de la société civile, vous serez en même temps les électeurs et les élus. Les gouvernements et la Commission ne seront seulement que des observateurs et des facilitateurs du processus électoral.

Il est également important que vous sachiez que ceux que vous allez choisir seront amenés à partager la responsabilité de la prise de décision et d'orientation du continent et devront travailler avec d'autres parties prenantes pour l'accomplissement du projet commun de tous les citoyens africains. Ils auront également le devoir de vous rendre compte de leurs actions et de maintenir un flux de communication avec les organisations de base pour le bien être de notre société.

Mesdames et Messieurs,

J'espère enfin, que cette réunion vous aidera, vous organisations de la société civile à vous impliquer davantage dans le processus et vous fournira les outils et informations nécessaires qui vous permettront de mieux constituer vos dossiers de candidatures.

J'espère qu'à l'issue de cette campagne vous serez nombreux à répondre à cet appel au devoir, je souhaite que vous soyez nombreux à prendre part aux prochaines élections de l'ECOSOCC et que la société civile de Sao Tome et Principe rattrape son absence au sein de la 1ere AG et qu'elle soit bien représentée au sein de la prochaine Assemblée de l'ECOSOCC.

Je voudrais terminer mon propos en adressant mes remerciements au gouvernement et au peuple de Sao Tome pour avoir accueilli cette réunion et pour avoir garanti toutes les conditions pour son succès. Mes remerciements vont également à toutes les organisations de la Société Civile et particulièrement la Plateforme des organisations de la société civile qui nous a facilité le travail et a pu mobiliser un grand nombre d'OSC dans un laps de temps très court.

Je salue également les medias, la presse écrite, la presse audiovisuelle et la presse en ligne, qui, outre leur appartenance au paysage associatif, ont un grand rôle à jouer en tant que médiateurs et amplificateurs de messages. Leurs engagement est primordial et l'Union Africaine compte beaucoup sur eux pour informer ses citoyens.

Votre présence a tous, témoigne de votre engagement pour le bien-être des populations africaines et l'essor de notre cher continent. Nous tenons à vous remercier et vous inciter à travailler davantage en étroite collaboration et en partenariat avec l'ECOSOCC et la Commission de l'Union Africaine pour consolider cette entreprise.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention.